

**Emploi, accessibilité numérique, mobilité :**  
**La FFAC poursuit son combat pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles, avec une nouvelle campagne et un manifeste.**

**28 avril 2022 - Journée internationale des chiens-guides : le réseau de la FFAC remettra son 6000<sup>e</sup> chien guide.**



► La **Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC)** interpelle la future équipe dirigeante et les pouvoirs publics, afin de leur rappeler les engagements pris dans le cadre de la loi du 11 février 2005 qui fixait l'objectif d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et garantissait le droit à l'égalité pour tous... Force est de constater, **17 ans plus tard**, que toutes les **promesses sont loin d'avoir été tenues**, notamment s'agissant des **personnes déficientes visuelles**.

En France, près de **2 millions** de personnes déclarent une déficience visuelle et plus de **200 000** d'entre elles souffrent de cécité ou de malvoyance profonde. Ces personnes sont donc **éligibles à l'obtention d'un chien guide** : pourtant **seulement 1%** en bénéficie...

► La **FFAC célèbre en juin 2022 son 50<sup>ème</sup> anniversaire**. Cinq décennies au cours desquelles, la fédération a œuvré pour permettre aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité grâce à un chien guide. Excellent moyen d'émancipation dans les déplacements quotidiens, il est aussi un véritable vecteur de lien social.

Mais le quotidien des personnes déficientes visuelles ne se résume pas qu'aux déplacements !

**Emploi, accessibilité numérique, mobilité : la FFAC alerte sur ces préoccupations majeures qui ne sont pas aujourd'hui suffisamment considérées. Pourquoi ? Des obstacles existent toujours, bien ancrés dans la société.**

- **90% des sites internet ne sont pas accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes !** C'est pourtant indispensable autant sur le plan professionnel que personnel.
- Le constat est préoccupant également pour l'emploi. **En France en 2021, 50% des personnes aveugles ou malvoyantes en âge de travailler sont sans emploi ou inactives (INSEE).** Le chien guide peut permettre un accès à l'emploi en facilitant les déplacements et en redonnant confiance en soi mais il ne peut pas tout résoudre.
- **La mobilité n'est pas toujours adaptée.** Par exemple, Paris est la seule capitale européenne dont le réseau de métro n'est pas totalement vocalisé.

► Pour appuyer son **action de plaidoyer**, la FFAC lance une **nouvelle campagne** et invite le grand public à se mobiliser grâce à **un manifeste en ligne** qui a déjà obtenu plus de **10 000 signatures** !

### La FFAC lance une campagne, signée par l'agence One Heart, autour de 4 visuels

- **Le premier symbolise l'engagement et l'action militante de la FFAC**, dans une réinterprétation du célèbre tableau d'Eugène Delacroix « La liberté guidant le peuple ». Aux côtés d'une personne déficiente visuelle accompagnée par son chien guide figure toute la chaîne de solidarité, donateur, famille d'accueil, éducatrice qui contribue à la cause.

- **Avec une série de 3 visuels, la FFAC dénonce les freins en matière d'emploi, de mobilité et d'accessibilité numérique** que rencontrent encore au quotidien les personnes déficientes visuelles.

Cette campagne est déployée en affichage dans les principales gares en France et les réseaux sociaux.

Annonceur	FFAC	Responsable communication : Yolanda De Sousa
Agence	OneHeart	Directeur de création et artistique : Laurent Connabel
		Photographe : Xavier Randria

**Lien vers le manifeste de la FFAC** : <https://www.chiensguides.fr/50-ans>

## 2022 : 50 ans de combats menés par la FFAC

### Dates clés

**1952** : premier chien guide remis en France

**1972** : Création de la Fédération Nationale des Clubs et Écoles de Chiens Guides d'Aveugles (future FFAC)

**1987** : La loi autorise le libre accès de la personne déficiente visuelle accompagnée de son chien guide dans tous lieux ouverts au public.

**2009** : Adoption du certificat d'aptitude du chien guide **2022** : 6 000<sup>e</sup> chien guide remis

Pour remettre GRATUITEMENT des chiens guides aux personnes qui en font la demande , une véritable chaîne de solidarité est en place autour de la FFAC :

- **1 500 équipes actives** (maîtres, chien guides) sur le territoire national
- Plus de **1 000 bénévoles** engagés sur le terrain
- **10 associations régionales, 17 centres d'éducation, 2 associations nationales et 1 réseau d'élevage de chiots**. Ils ont œuvré avec l'Association nationale des maîtres de chiens guides pour faire avancer la loi sur l'accès des chiens guides dans tous les lieux publics. Avant ils ne pouvaient entrer nulle part, aujourd'hui ils peuvent entrer partout !

### CONTACTS PRESSE : Agence The Desk

Aurélie Bois • [aurelie@agencethedesk.com](mailto:aurelie@agencethedesk.com) • 06 87 26 27 68

Louna Benicourt • [louna@agencethedesk.com](mailto:louna@agencethedesk.com) • 06 51 95 12 81